

POLITIQUE DE DIFFUSION DES MUSIQUES

POUR LE JEUNE PUBLIC

PAR JULIEN BEURMS

directeur de la Fédération des Jeunesses Musicales Wallonie-Bruxelles

Les Jeunesses Musicales ambitionnent d'aborder ici, dans un premier temps, la nécessité d'une politique de diffusion musicale de qualité en tant qu'enjeu démocratique et sociétal, en examinant les objectifs qui peuvent lui être assignés pour la rendre la plus convaincante possible, ainsi que la forme qu'elle peut prendre au sein de l'écosystème des jeunes. Dans un second temps sont évoquées quelques difficultés à la mise en place d'une telle politique ainsi que la mise en lumière de quelques dynamiques intéressantes qui s'y font jour. Enfin seront identifiés plusieurs leviers à actionner pour garantir une diffusion de qualité ainsi que les indicateurs à garder à l'œil dans cette optique. D'autres analyses sont évidemment envisageables et méritent d'être entendues, les Jeunesses Musicales soumettant, en toute humilité, une lecture parmi d'autres.

LA DIFFUSION MUSICALE AUPRÈS DES JEUNES, UN ENJEU SOCIÉTAL CRUCIAL

L'accès à la culture et à la musique constitue un levier essentiel pour le développement d'un esprit libre et curieux, et prépare les jeunes à devenir citoyens d'un monde non seulement complexe mais également incertain. De nombreuses études le prouvent, la musique construit l'enfant en tant que personne et acteur social, elle est un apport fondamental à son épanouissement et à son évolution. La musique, présente dans toute société, est considérée comme le langage universel par excel-

lence et constitue l'un des éléments les plus puissants en matière de cohésion sociale et de communication, notamment par les émotions qu'elle génère. Son accessibilité est donc primordiale pour le bon développement des enfants et des jeunes ; elle constitue un enjeu majeur à un âge où se forment les goûts et les pratiques qui perdureront souvent toute une vie.

La diffusion musicale auprès des jeunes est un vaste domaine qui permet le regroupement de nombreux objectifs louables, citons-en quelques-uns de façon non exhaustive : initier à l'écoute de toutes les musiques tous les enfants et les adolescent-es ; défendre auprès de ceux-ci la qualité d'interprétation et la diversité de l'expression musicale, des formes les plus populaires aux plus pointues ; contribuer, par l'écoute, au bien-être individuel et collectif des jeunes et de leurs enseignant-es en contexte scolaire ; susciter l'envie de la pratique instrumentale et vocale chez les jeunes, voire d'autres vocations ou perspectives, comme l'accueil et l'accompagnement d'un groupe dans son école ; contribuer à l'épanouissement des artistes et à leur développement artistique et statutaire ; soutenir et accompagner la jeune création musicale d'ici et d'ailleurs...

L'ÉCOLE, PREMIÈRE PORTE D'ENTRÉE VERS UN MONDE HAUT EN COULEURS...

Pour encore de trop nombreux jeunes à l'heure actuelle, la musique relève d'abord d'un loisir immédiat, médiatisé, dématérialisé, uniformisé et,

à beaucoup d'égards, dévitalisé de toutes relations directes à une pratique concrète. Certains enfants ont la chance de découvrir la musique très jeune, notamment grâce à leur environnement immédiat, voire certains dispositifs de l'ONE permettant un éveil culturel et artistique de qualité. À l'aube de leur vie, la musique intègre le paysage sensoriel de ces enfants, que ce soit par des ateliers de musique ou des concerts adaptés. Pour beaucoup d'autres enfants et de jeunes, il faudra un certain nombre d'années avant qu'ils ne reçoivent l'opportunité de découvrir ce qu'on appelle la « musique vivante ». Les concerts destinés aux jeunes, moyennant une médiation culturelle adéquate, leur permettent de vivre une première expérience hors du commun, dans un contexte scolaire ou extrascolaire. Ils leur permettent de susciter leur curiosité pour les styles musicaux, les instruments, le travail artistique de composition et les différentes formes artistiques, de découvrir le métier de musicien-ne, d'artiste, mais aussi la culture, les traditions, modes de vie et réalités sociales différentes, et enfin d'aborder des thématiques sociétales comme l'inclusion, la mixité, l'immigration, le féminisme.

L'école incarnant le lieu de rassemblement par excellence, où les enfants et les jeunes sont directement touchés dans leur diversité, certains opérateurs culturels y ont, depuis longtemps pour certains et c'est le cas des Jeunesses Musicales, établi leur champ d'action. C'est en son sein que la sensibilisation et la diffusion musicale ont lieu : en crèche, en classe, dans la salle de gymnastique ou le réfectoire, la salle poly-

valente, voire en sortie scolaire vers le Centre culturel local. Dans ce cadre bien spécifique, les concerts sont généralement ponctués et suivis d'un riche échange avec les artistes, voire d'une interaction, constituant une base authentique et solide pour une démarche culturelle, éducative et citoyenne, partie intégrante du processus de médiation culturelle. Les enfants et les jeunes peuvent s'adresser aux artistes, leur poser des questions, leur faire part d'une impression ou d'un avis sur le spectacle auquel ils-elles viennent d'assister. Ils-elles sont ainsi invité-es à adopter un regard actif sur le monde, cette démarche les aidant à développer leur esprit critique, à façonner leur sens esthétique (au sens philosophique du terme) et à se forger leur propre perception d'eux-mêmes.

UNE VISION À MOYEN TERME POUR RÉSORBER UNE SITUATION ENCORE TROP INÉGALE AUJOURD'HUI

Diffuser la culture musicale et les arts en général, en dehors de toute discrimination, quels qu'ils soient, et œuvrer pour que l'accès des jeunes à la musique soit un droit réel et surtout mis en œuvre, sont deux objectifs absolument essentiels. Or nombre d'enfants n'ont actuellement pas encore la chance de bénéficier de musique vivante au sein de leur environnement scolaire, pour diverses raisons.

Depuis quelques années, une nouvelle dynamique s'installe afin de contrer ces inégalités. Le Gouvernement a initié une approche renforcée entre le secteur de la culture et celui de l'enseignement, et a voté en ce sens le décret PECA (Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique), censé concerner à terme près de 900.000 enfants et adolescent-es en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce décret a entre autres pour objectifs de permettre à chaque élève d'accéder à la vie culturelle, de rencontrer des artistes, des œuvres et des pratiques culturelles, de fréquenter des lieux culturels, voire de prendre une part active dans la vie culturelle. Il se veut vecteur d'éduca-



© Helem 58

tion « à » et « par » la culture et les arts, avec un objectif clair : augmenter petit à petit – dans le cadre des moyens budgétaires disponibles – l'offre culturelle et atteindre une meilleure dispersion de cette offre sur l'ensemble du territoire en intégrant les priorités fixées par le Gouvernement, notamment celle visant à réduire les inégalités d'accès à la culture. Une attention particulière sera ainsi accordée aux implantations scolaires à indice socio-économique faible (manquant souvent de moyens suffisants pour bénéficier d'une diffusion musicale de qualité), également à celles reprises dans le cadastre de la Fédération Wallonie-Bruxelles comme ayant peu bénéficié d'activités cultu-

relles, ou enfin éloignées d'un opérateur culturel et dont l'accès peut être potentiellement freiné par le coût du transport scolaire vers ces lieux (on pense intuitivement aux zones rurales). Certains opérateurs historiques comme les Jeunesses Musicales n'ont évidemment pas attendu la mise en place de ces dynamiques récentes, œuvrant en ce sens depuis des décennies et organisant aujourd'hui quelque 1.200 concerts scolaires par année, pour plus de 175.000 jeunes. D'autres opérateurs ou artistes sont également impliqués de longue date dans cette ambition commune de diffusion musicale à destination d'un public scolaire, notamment dans le cadre de dispositifs de la Fédération ▶



© Bianca Riccardi

- ▶ Wallonie-Bruxelles comme « Chanson et Musique à l'École ». La concision de cet article impliquait de se limiter à certains prismes, notons qu'à côté de cette démarche essentielle d'insertion de la diffusion musicale au sein du parcours scolaire du jeune, de la crèche jusqu'à la sortie de ses études, de nombreux opérateurs – issus du secteur culturel ou de la jeunesse – proposent au sein de leurs lieux de nombreux concerts à destination d'un public familial, voire pensés pour un public jeune, mais là également, leur accès est inévitablement inégal pour l'ensemble des jeunes, et un renforcement des politiques de diffusion à destination notamment du jeune public fait partie des priorités gouvernementales.

QUELS INGRÉDIENTS POUR UNE DIFFUSION MUSICALE RÉUSSIE AUPRÈS DES JEUNES ?

Quelques leviers clés mis en œuvre par les Jeunesses Musicales pour une diffusion musicale de qualité, non uniquement centrée sur la quantité, sont dès lors :

- une collaboration intersectorielle primordiale :
La diffusion musicale auprès des jeunes se trouve au carrefour des mondes de l'enseignement, de la culture et de la jeunesse. Les projets

mis en place sont ainsi bien souvent le résultat d'une co-construction avec un ou plusieurs partenaires issus d'un ou de plusieurs de ces domaines, et se poursuivent toujours dans l'idée de mettre en place l'offre artistique la plus qualitative possible.

- une sélection minutieuse et rigoureuse des concerts proposés aux jeunes :
Donner à découvrir la diversité culturelle et œuvrer à la démocratisation culturelle auprès des jeunes doivent se faire avec l'ambition d'offrir des projets de qualité. La sélection rigoureuse de spectacles musicaux hautement créatifs, pluridisciplinaires, novateurs, valorise la richesse de l'expression musicale. Certains concerts œuvrent à la découverte d'autres disciplines artistiques que la musique, telles que le théâtre, la danse, les arts plastiques ou l'écriture, avec un propos pédagogique ou sociétal fort.
- une réflexion pédagogique continue et une mise à disposition d'outils de médiation :
L'accompagnement pédagogique fait partie intégrante de la démarche artistique. Pour chaque concert, des outils sont mis à disposition des jeunes et des encadrant-es (enseignant-es, éducateur-rices, parents) tels que le dossier pédagogique per-

mettant une prolongation de la découverte musicale par des lectures ou activités liées au concert.

- la sensibilisation des artistes, voire la formation de ceux-ci, à la médiation culturelle :

La diffusion musicale auprès des jeunes se distingue, du point de vue de l'artiste, d'une prestation donnée pour un tout-public. Les artistes invité-es à se produire spécifiquement devant des jeunes seront dès lors sensibilisé-es à cette démarche particulière, impliquant une médiation spécifique, idéalement accompagné-es dans leur réflexion et construction de projet afin que celui-ci soit soigneusement étudié et pensé pour.

Ces différents points sont certainement sujets à nuances, voire à compléter par d'autres, mais en l'état donnent déjà la ligne directrice d'une ouverture musicale réussie auprès des jeunes.

DES PERSPECTIVES PLEINES D'ESPOIR POUR LA JEUNESSE

En ce qui concerne la diffusion musicale, les défis d'aujourd'hui et de demain sont considérables. Il reste beaucoup à faire afin que l'ensemble des enfants et des jeunes bénéficient de programmes de diffusion musicale, même si heureusement la culture prend une place de plus en plus prépondérante au sein d'un monde scolaire lui aussi en pleine mutation. Il est primordial que les diverses parties qui se situent au carrefour des mondes de la culture, de l'enseignement et de la jeunesse soient soutenues au mieux afin de répondre aux nombreux enjeux actuels et à venir. Dans un monde aux multiples crises, que l'humain est amené à traverser en espérant en sortir grandi, il est plus évident que jamais que les opérateurs culturels et les artistes jouent un rôle absolument essentiel pour le bien-être et l'évolution de notre jeunesse. Poursuivons cette vision, celle d'un monde où la culture fournit ce qu'elle a de plus humain et essentiel à celles et ceux qui s'en nourrissent. ●